

**Assemblée générale**

Soixante-quatorzième session

Documents officiels

Distr. générale  
7 novembre 2019  
Français  
Original : anglais

---

**Deuxième Commission****Compte rendu analytique de la 7<sup>e</sup> séance**

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 10 octobre 2019, à 15 heures

*Président* : M. Al-kuwari (Vice-Président) ..... (Qatar)**Sommaire**Point 17 de l'ordre du jour : Questions de politique macroéconomique (*suite*)

- a) Commerce international et développement (*suite*)
- b) Système financier international et développement (*suite*)
- c) Soutenabilité de la dette extérieure et développement (*suite*)
- d) Produits de base (*suite*)
- e) Amélioration de l'accès aux services financiers pour le développement durable (*suite*)
- f) Promotion de la coopération internationale dans les domaines de la lutte contre les flux financiers illicites et du renforcement des bonnes pratiques en matière de recouvrement des avoirs pour favoriser le développement durable (*suite*)

Point 18 de l'ordre du jour : Suivi et mise en œuvre des textes issus des Conférences internationales sur le financement du développement (*suite*)

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents ([dms@un.org](mailto:dms@un.org)) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).



En l'absence de M. Niang (Sénégal), M. Al-kuwari (Qatar), Vice-Président, prend la présidence.

La séance est ouverte à 15 heures.

**Point 17 de l'ordre du jour : Questions de politique macroéconomique (suite)**

- a) **Commerce international et développement (suite)** (A/74/15 (Part I), A/74/15 (Part II), A/74/221 et A/74/264)
- b) **Système financier international et développement (suite)** (A/74/168)
- c) **Soutenabilité de la dette extérieure et développement (suite)** (A/74/234)
- d) **Produits de base (suite)** (A/74/232)
- e) **Amélioration de l'accès aux services financiers pour le développement durable (suite)**
- f) **Promotion de la coopération internationale dans les domaines de la lutte contre les flux financiers illicites et du renforcement des bonnes pratiques en matière de recouvrement des avoirs pour favoriser le développement durable (suite)**

**Point 18 de l'ordre du jour : Suivi et mise en œuvre des textes issus des Conférences internationales sur le financement du développement (suite)** (A/74/87-E/2019/71 et A/74/260)

1. **Mme Juárez Argueta** (Guatemala) déclare qu'il est essentiel de mobiliser les quatre sources de financement déterminées dans le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement en agissant dans les sept domaines d'intervention qu'il énonce, si l'on veut accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et des priorités nationales. Le Guatemala a incorporé les objectifs à son plan national de développement à long terme sous la forme de 10 priorités nationales permettant d'assurer la continuité de la planification et de la programmation quels que soient les éventuels changements d'administration. Des efforts seront nécessaires pour relever les niveaux actuels d'imposition et accroître l'investissement social. Les priorités ont été prises en compte dans le budget national, qui contient une composante gestion axée sur les résultats.

2. Dans le cadre de l'action en cours au niveau national, la délégation guatémaltèque souhaite faire sept grandes observations. Premièrement, il faut aligner le financement du développement sur les priorités établies dans les plans nationaux de développement afin

d'encourager une prise en charge des pays. Deuxièmement, le secteur privé, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire doivent compléter les efforts de mobilisation des ressources intérieures et il convient de renforcer la coopération internationale en matière fiscale et la capacité de lutte des États contre les flux financiers illicites. Troisièmement, les pays développés doivent honorer leurs engagements en matière d'aide publique au développement (APD). Quatrièmement, il faut redéfinir les paramètres de reclassement des pays pour mieux tenir compte des multiples dimensions d'un phénomène complexe comme la pauvreté. Cinquièmement, eu égard à l'importance des envois de fonds des familles, le Guatemala continuera de plaider pour que les coûts de transaction soient ramenés à moins de 3 %. Sixièmement, la faiblesse des cours de produits de base comme le café, qui représente une importante portion du produit intérieur brut du Guatemala, est une source de préoccupation, car elle perpétue les cycles de pauvreté. Enfin, les partenariats public-privé, tels que ceux qui ont été mis en place au Guatemala, sont un précieux mécanisme d'encouragement d'investissements stratégiques et durables de nature à contribuer à la réalisation des priorités nationales.

3. **M<sup>me</sup> Hamdouni** (Maroc) fait observer que l'action menée pour réaliser les objectifs de développement durable ne peut s'accélérer en l'absence de conditions macroéconomiques internationales saines. Les pays partagent la responsabilité d'améliorer la coopération financière internationale sur les questions financières, de renforcer le système commercial multilatéral et d'adapter leurs politiques macroéconomiques nationales afin d'améliorer l'architecture financière sous-tendant le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Maroc continue de renforcer sa politique macroéconomique pour soutenir les secteurs fiscal, financier et commercial en vue de diversifier son économie.

4. Le commerce international peut jouer un rôle clef de moteur du développement. Le Maroc réaffirme son attachement à un système commercial multilatéral universel, réglementé, ouvert, transparent, juste et équitable, placé sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il est favorable à une intégration régionale et continentale, essentielle en vue de l'intégration de l'Afrique dans les chaînes de valeur mondiales. À cet égard, l'entrée en vigueur de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine est à marquer d'une pierre blanche dans l'optique de la réalisation du système complet de commerce intra-africain auquel le continent aspirait depuis longtemps.

5. Les financements demeurent indispensables à la réalisation du développement durable, l'APD étant d'une importance primordiale pour répondre aux besoins des pays en développement en la matière, tandis que les partenariats public-privé et le secteur privé jouent un rôle d'accélérateurs de la réalisation des objectifs en facilitant l'accès à des modes de financement novateurs.

6. **M<sup>me</sup> Zahir** (Maldives) précise que la coopération commerciale multilatérale a été gravement entravée par des différends commerciaux bilatéraux et des mesures unilatérales faisant primer les intérêts à court terme. Le système commercial multilatéral devrait être au cœur de la réalisation du Programme 2030. L'instabilité des conditions économiques extérieures est préoccupante car les petits États insulaires en développement comme les Maldives sont souvent les plus durement touchés par les chocs extérieurs. En l'absence d'un cadre multilatéral inclusif, les pays les plus faibles et les plus vulnérables, en particulier les petits États insulaires en développement, seraient voués à rester sur le bord du chemin.

7. Face à l'augmentation de la dette des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, des mesures politiques internationales s'imposent d'urgence telles, par exemple, des initiatives efficaces d'administration et d'allègement de la dette, et une augmentation de l'APD, si l'on veut pouvoir réaliser les objectifs de développement durable. Dans le Programme d'action d'Addis-Abeba, les États Membres sont convenus d'œuvrer en faveur de la stabilité des marchés de capitaux et de l'inclusion financière.

8. Un glissement préoccupant s'est opéré, dans le discours mondial, du financement public au financement privé du développement durable. Or, il est difficile, dans les petits États insulaires en développement, d'obtenir des contributions efficaces du secteur privé, en raison de la modicité de la base d'imposition, de la dispersion géographique de la population et de la difficulté à réaliser des économies d'échelle. Les Maldives font tout leur possible pour mobiliser les ressources intérieures, mais elles ont besoin de partenariats durables et d'un accroissement des investissements. Les institutions financières internationales doivent mieux aligner leur politique sur les objectifs pour faciliter l'accès aux financements.

9. La forte croissance économique qu'ont connue les Maldives au cours des trois dernières années devrait se poursuivre. Le Gouvernement a annoncé des mesures de nature à permettre de mieux équilibrer le budget, telle une réforme visant à augmenter la base d'imposition, qui permettrait de réduire le déficit des finances

publiques. Le Gouvernement prévoit aussi d'investir dans des infrastructures critiques, comme des ports et des aéroports, pour entraîner une croissance des entreprises et une diversification de l'économie.

10. **M. Penaranda** (Philippines) explique que les forts taux de croissance de l'économie philippine sont soutenus par de solides fondamentaux macroéconomiques. Au cœur de la stratégie du Gouvernement, le maintien de la discipline fiscale permet de maintenir la dette à des niveaux gérables. Les Philippines sont en passe de rejoindre à moyen terme les économies à revenu intermédiaire (tranche supérieure). Le Gouvernement a mis en place un système financier inclusif, un système fiscal à assiette élargie et une économie axée sur l'investissement afin de créer des emplois de haute qualité, et il met en œuvre un plan de développement des infrastructures qui permettra d'améliorer la qualité de vie des citoyens et de rendre l'économie des Philippines compétitive. Sur la base du Plan de développement des Philippines (2017-2022), on a tiré parti des processus budgétaires nationaux pour veiller à ce que les activités menées à l'appui des objectifs de développement durable soient adéquatement financées.

11. L'inclusion financière est un important moteur de développement. La stratégie nationale d'inclusion financière qui a été mise en place en juillet 2015 repose sur quatre piliers : a) la réglementation et la supervision ; b) l'initiation à la finance et la protection des consommateurs ; c) la sensibilisation ; d) les données et les mesures. La banque centrale des Philippines continue de mettre en place des conditions propices à l'inclusion financière, à l'aide, notamment, des technologies.

12. L'État encourage l'accès le plus large aux produits et services financiers, notamment par des initiatives visant à faciliter l'accession de tous les Philippines, y compris les citoyens vivant à l'étranger, à des produits et services de microfinancement et de microassurance, pour mettre à profit le potentiel d'investissement que comportent les envois de fonds et orienter ce potentiel vers des instruments financiers novateurs. Sur fond d'intensification des efforts déployés pour lutter contre les flux financiers illicites, un débat et une coordination plus approfondis s'imposent au niveau international sur cette question.

13. Le commerce international est un moteur de la croissance économique pour tous et un moyen de réduire la pauvreté ; il contribue au développement durable. Dans son rapport sur le commerce international et le développement ([A/74/221](#)), le Secrétaire général affirme que la coopération en matière de commerce multilatéral, dans le cadre d'un système fondé sur des règles, est de plus en plus mise à mal par des mesures

unilatérales, contre-mesures, différends commerciaux et accords commerciaux bilatéraux axés sur les intérêts à court terme et contournant les processus multilatéraux. Dans ce contexte, les Philippines tiennent à dire qu'elles sont favorables à un système commercial multilatéral universel, réglementé, ouvert, transparent, prévisible, inclusif, non discriminatoire et équitable, placé sous l'égide de l'OMC.

14. **M. Oseguero Farias** (Mexique) déclare que les économies nationales sont interconnectées par le commerce international, les marchés de capitaux et les technologies de l'information et des communications. Le ralentissement de la croissance économique mondiale et le fait que certains en sont exclus doivent donc être une source de préoccupation pour l'ensemble des États Membres. La pauvreté et les inégalités doivent être prises en compte dans la formulation des politiques publiques car le développement passe non seulement par la croissance, mais également par une meilleure répartition, si l'on veut ne pas faire de laissés pour compte. La communauté internationale doit promouvoir une forme de croissance économique qui permette une réduction des inégalités dans les pays et entre eux. L'une des priorités du Mexique étant de consolider son engagement en faveur d'un multilatéralisme efficace, il appuiera les efforts visant à garantir l'existence d'un système commercial multilatéral universel, réglementé, juste, actuel et transparent, placé sous l'égide de l'OMC.

15. Premier exportateur d'Amérique latine, le Mexique a actuellement des traités commerciaux avec plus de 40 pays. Dans un monde en rapide évolution, il est nécessaire d'actualiser les accords et les institutions pour qu'ils conservent toute leur pertinence. Des progrès notables ont été accomplis, par exemple, avec le remaniement de l'accord de libre-échange nord-américain entre les États-Unis, le Mexique et le Canada. De même, l'avenir appartenant aux technologies numériques, des sujets on ne peut plus actuels comme le traitement de la question du commerce électronique dans les accords de libre-échange et l'intégration de l'intelligence artificielle dans les chaînes de valeur méritent d'être examinés par la Commission.

16. Le moment est venu de passer des paroles aux actes face aux questions migratoires. À cet égard, le Mexique, en collaboration avec les Gouvernements salvadorien, guatémaltèque et hondurien et avec l'appui de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, est à l'origine d'un plan de développement global visant à s'attaquer aux causes sous-jacentes des migrations forcées et des migrations irrégulières.

17. Le suivi et la mise en œuvre des textes issus des Conférences internationales sur le financement du développement sont une priorité dans le cadre de la réalisation du Programme 2030. Le Mexique, qui assurera la coordination de la résolution sur le financement du développement, continuera de travailler activement avec le Groupe des Amis de Monterrey au cours de la session. Aux défis à relever il faut répondre par des méthodes audacieuses et efficaces : on pourrait combiner les textes de certaines résolutions pour mieux traduire les réalités actuelles et répondre plus précisément aux besoins des États Membres, et laisser de côté les idées qui ne font pas progresser le Programme 2030.

18. **M. Ahmad Tajuddin** (Malaisie) trouve préoccupant l'accroissement des tensions commerciales. En raison du renforcement des pratiques protectionnistes, du ralentissement de la demande mondiale et de l'instabilité des cours des produits de base, la croissance des échanges en 2019 devrait être inférieure aux prévisions. La libéralisation régionale du commerce et la facilitation des échanges ont notablement contribué à la libre circulation des marchandises entre les États Membres et la communauté internationale doit continuer de renforcer sa coopération dans le cadre des efforts déployés pour redonner confiance aux marchés, stabiliser les marchés mondiaux de capitaux et promouvoir la croissance économique mondiale.

19. À l'heure actuelle, les négociations sur les accords de libre-échange désavantagent les pays en développement. La Malaisie a dû suspendre ses négociations sur un de ces accords en raison des clauses déséquilibrées qui visaient ses exportations d'huile de palme. Le libre-échange doit toujours être équitable et mutuellement bénéfique. Les parties aux négociations sont invitées à rechercher un terrain d'entente afin de conclure d'éventuels accords de libre-échange à l'avenir.

20. La Malaisie, qui attache une grande importance au rôle de l'OMC et au cadre qu'elle offre pour le règlement des questions commerciales par le dialogue multilatéral, continuera de participer aux négociations qui y sont menées pour que les règles régissant le commerce et les mesures connexes soient équitables et équilibrées pour tous les membres. Conformément au principe selon lequel personne ne doit être laissé pour compte, les politiques commerciales doivent favoriser une croissance économique inclusive et durable, et les pays développés doivent être plus sensibles aux besoins des pays en développement, en particulier en ce qui concerne le respect des normes relatives à l'environnement et à la croissance durable.

21. Le Gouvernement malaisien a mis en place son programme « Vision commune pour la prospérité à l'horizon 2030 », qui est un plan de restructuration progressive de l'économie malaisienne visant notamment à combler les écarts de richesse et à améliorer le pouvoir d'achat par une politique de relèvement des compétences de la population active, destinée à attirer de nouveaux investissements.

22. **M<sup>me</sup> Kalamwina** (Zambie) déclare que, comme en témoignent ses plans nationaux de développement, la Zambie reste déterminée à promouvoir une croissance durable et inclusive, ainsi que la création d'emplois et de richesses, en vue de réduire la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, notamment au moyen de cadres financiers inclusifs. Le Gouvernement zambien met en œuvre une politique de développement du secteur financier et une stratégie nationale d'inclusion financière visant à améliorer l'accès universel aux services financiers. Les frais injustifiés prélevés sur les comptes bancaires et les transactions ont été supprimés pour rendre les produits financiers plus abordables. Le Gouvernement se félicite des initiatives visant à aider les pays en développement à réformer et renforcer leur secteur financier et à le rendre plus transparent et comptable de son action. Il appuie ceux qui demandent que les femmes et les populations rurales pauvres, qui n'ont qu'un accès limité aux services financiers, bénéficient d'une part plus large des ressources.

23. Le système commercial multilatéral doit être plus inclusif, plus équilibré et plus équitable pour permettre aux pays en développement de participer efficacement au commerce international et d'accroître leur part dans les échanges, ainsi que de renforcer leur capacité de financement pour accélérer leur développement.

24. Le Gouvernement zambien a adopté des mesures visant à réduire la dépense publique, à gérer la dette et à freiner toute accumulation de dette supplémentaire afin de préserver sa marge de manœuvre budgétaire et de maintenir un endettement tolérable. Une réforme structurelle et juridique a été engagée en parallèle pour réduire le risque de crise grave due à la dette.

25. Les flux financiers illicites nuisent aux pays en développement, dont ils entravent en particulier les efforts de mobilisation des ressources au niveau national et compromettent le développement durable, la croissance économique et l'exercice des droits fondamentaux. La Zambie appelle au renforcement de la coopération internationale et de la communication de l'information sur les flux financiers illicites, y compris la prestation d'une assistance technique aux pays en développement qui en font la demande et le

renforcement des bonnes pratiques en matière de restitution des avoirs, dans l'intérêt du développement durable.

26. **M<sup>me</sup> Quiel Murcia** (Panama) estime qu'il est essentiel de renforcer le multilatéralisme pour pouvoir réaliser les objectifs de développement durable. Pour que l'action menée à cet égard puisse être correctement financée, il est nécessaire de coordonner la mise en œuvre du Programme d'action d'Addis-Abeba et du Programme 2030. La mobilisation des ressources extérieures et intérieures doit être un axe essentiel du dispositif financier mis en place pour relever les défis du Programme 2030. Renforcer les administrations fiscales est un moyen d'avoir accès à davantage de ressources pour financer le développement. Tous les pays, en particulier les pays en développement, se heurtent à des difficultés au moment d'établir un cadre de financement du développement permettant de coordonner une variété d'acteurs, d'instruments et de moyens de financement à des niveaux de développement différents.

27. La corruption et les flux financiers illicites sont des obstacles à la mise en œuvre du Programme 2030. Pour surmonter ces obstacles, il faudra accroître la transparence du système financier mondial et la coopération internationale en matière fiscale. La structure de gouvernance économique mondiale actuelle est asymétrique en termes de représentation et il faut accroître la participation des pays en développement. À cette fin, le Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale, qui fournit un appui technique important, devrait avoir le statut d'organe intergouvernemental, instance dans laquelle tous les pays sont représentés sur un pied d'égalité.

28. Pour favoriser la croissance économique, il faut redoubler d'efforts en matière de renforcement des capacités et de transfert de technologies. Les nouvelles technologies, conjuguées à des stratégies d'inclusion financière, peuvent également contribuer à un accès plus équitable et abordable aux services financiers, et par conséquent, à la réalisation des objectifs de développement durable. La collaboration avec le secteur privé peut y contribuer également en permettant de créer des emplois et des recettes fiscales, pouvant servir à financer les infrastructures et les services essentiels.

29. Le commerce international est un moteur de la croissance économique pour tous et un moyen de réduire la pauvreté ; il contribue au développement durable. La délégation panaméenne se rend favorable à un système commercial multilatéral universel, réglementé, ouvert, transparent, prévisible, inclusif, non discriminatoire et équitable placé sous l'égide de l'OMC, ainsi qu'à une

vraie libéralisation des échanges. Le Panama est en faveur de politiques commerciales inclusives qui permettent de réduire les inégalités entre les sexes et de renforcer l'autonomisation économique des femmes.

30. **M. Viengviseth** (République démocratique populaire lao) dit que, malgré les progrès accomplis, à maints égards, dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Addis-Abeba, une transformation plus complète s'impose en vue de la mise en œuvre du Programme 2030. Les pays développés doivent honorer l'engagement qu'ils ont pris de répondre aux besoins des pays en développement, et en particulier des pays les moins avancés, en matière de développement durable. La délégation lao remercie les pays qui ont fourni une APD aux pays en développement, en particulier ceux qui ont consacré 0,15 % ou plus de leur revenu national brut à l'aide publique au développement des pays les moins avancés, conformément aux objectifs du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 et à l'objectif de développement durable n° 17.

31. Le Gouvernement lao est déterminé à mettre en place une économie verte et viable afin de réduire l'écart de développement dont pâtit le pays et d'appuyer l'intégration régionale. Bien que diverses mesures aient été prises, les progrès restent lents en raison, principalement, des capacités limitées, des contraintes budgétaires et d'autres problèmes tels que les effets des changements climatiques, qui sont à l'origine des inondations massives des deux dernières années. Ces inondations ont affecté les conditions de vie et la sécurité alimentaire de la population et endommagé les infrastructures, annulant par voie de conséquence certains des acquis du développement.

32. Il subsiste un écart de développement entre les zones urbaines et les zones rurales. Les plans de développement nationaux et infranationaux ont été adaptés à l'échelle des provinces et des districts pour que la population locale bénéficie des services sociaux de base, en particulier dans les domaines de l'éducation et de la santé, et pour créer davantage d'emplois, renforcer l'accès aux marchés des produits agricoles et améliorer les conditions de vie de la population rurale. À l'appui de ces plans et stratégies nationaux de développement, toutes les sources disponibles ont été sollicitées pour fournir des ressources et de nombreuses initiatives ont été prises pour promouvoir l'investissement intérieur, attirer un investissement étranger direct de haute qualité, réformer l'administration fiscale, diversifier l'économie et promouvoir les partenariats public-privé.

33. **M. Al-Hammadany** (Iraq) souligne qu'il importe de fournir un appui aux pays en développement,

notamment par des mesures d'allègement de leur dette, pour mettre un terme à l'accumulation insoutenable des dettes et pour prévenir une récession. Des négociations transparentes entre créanciers et débiteurs, tant dans le secteur privé que dans le secteur public, sont une nécessité si l'on veut répondre aux préoccupations à cet égard. Alors que les pays s'efforcent de réduire leur dette extérieure, celle-ci continue de grever et de déstabiliser leur économie.

34. L'économie iraquienne doit relever le double défi de la chute des cours du pétrole et du coût de la guerre contre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL), qui a entraîné un ralentissement de l'activité économique et un creusement du déficit, entravé le développement économique et détourné les ressources des objectifs de développement du pays. Une victoire de l'armée iraquienne contre l'EIL, accompagnée d'une hausse des cours du pétrole, stimulerait les flux d'investissement, faciliterait les activités relatives au développement durable et créerait des conditions favorables au développement économique. Les réformes structurelles de l'économie, avec la participation des secteurs privé et public, ont eu un effet positif sur les conditions de vie du peuple iraquien. L'Iraq entend poursuivre dans cette voie afin de combler les lacunes qui subsistent.

35. Les flux financiers illicites, dont certains ont servi à financer le terrorisme, ont également entravé le développement du pays. La coopération internationale, y compris l'échange d'informations, est indispensable dans la lutte contre les flux financiers illicites, pour pouvoir faire cesser tout financement des groupes terroristes et pour préserver les progrès réalisés sur la voie du développement durable.

36. **M<sup>me</sup> Gomes Monteiro** (Cabo Verde) insiste sur la nécessité d'accorder une attention renouvelée aux conditions structurelles et aux circonstances particulières qui compromettent la capacité des petits États insulaires en développement de se doter d'une économie compétitive et de développer une résilience sociale et environnementale. Un cadre macroéconomique stable est une condition préalable de la viabilité de leur avenir, de même que la capacité d'obtenir un financement continu et prévisible de la communauté internationale.

37. Les problèmes de développement et de dette publique auxquels doivent faire face les petits États insulaires en développement sont d'autant plus aigus qu'il leur est en outre nécessaire de se prémunir ou de se relever des effets dévastateurs des changements climatiques et de catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes. À cette fin, les petits États insulaires en développement sont souvent contraints d'emprunter à

l'étranger, ce qui accroît encore leur vulnérabilité financière et affaiblit leurs capacités nationales d'intervention à chaque catastrophe. Outre l'engagement pris par les pays développés de mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 pour le financement de l'action climatique dans les pays en développement, des billions de dollars d'investissements privés et publics supplémentaires seront nécessaires pour assurer la continuité et la viabilité de la croissance. Afin de garantir à tous les pays en développement, et en particulier aux petits États insulaires en développement, un accès équitable aux financements internationaux, il faudra passer en revue les critères qui permettent à un pays de prétendre à un financement, en tenant compte des besoins et des capacités de chaque pays. La mise en œuvre intégrale du Programme 2030 exigera une réforme structurelle des institutions financières internationales pour que les cadres de financement soient mieux alignés sur les objectifs de développement durable. Il conviendra d'accorder une plus grande attention aux mécanismes de financement novateurs, tout en maintenant le fardeau de la dette publique à un niveau viable et acceptable.

38. Petit État insulaire en développement, Cabo Verde voit sa capacité de mettre pleinement en œuvre le Programme 2030 menacée par des événements indépendants de sa volonté. Eu égard à l'aggravation de la dette publique et à d'autres difficultés d'accès aux financements qui risquent d'empêcher le pays d'atteindre ses objectifs ambitieux, la délégation cap-verdienne engage les partenaires internationaux à renforcer leur appui en complément des efforts déployés à l'échelle nationale, dans un esprit de collaboration continue.

39. **M. Liu Nan** (Chine) dit que face à la recrudescence de l'unilatéralisme et du protectionnisme, la communauté internationale doit renforcer la coordination des politiques afin de construire collectivement une économie mondiale novatrice, ouverte, interconnectée et sans laissés pour compte. Il convient de protéger le droit des pays en développement à un traitement spécial et différencié dans le cadre de l'OMC. La Chine a contribué à l'initiative Aide pour le commerce de cette dernière ; elle a accordé à 37 des pays les moins avancés une franchise de droits sur 97 % des éléments imposables provenant de leur territoire et financé un programme visant à faciliter leur adhésion à l'OMC, qui prévoit des conditions de faveur destinées à permettre leur intégration dans la chaîne industrielle, la chaîne de valeur et la chaîne d'approvisionnement mondiales.

40. Le système financier international doit être réformé pour pouvoir s'adapter aux mutations du paysage économique mondial, qui voit une

représentation plus forte des marchés émergents et des pays en développement. Il est essentiel que la Banque mondiale procède à une nouvelle révision des quotes-parts et que le quinzième examen général des quotes-parts du Fonds monétaire international soit mené à bien dans les temps.

41. Concernant la soutenabilité de la dette, il est nécessaire que les pays développés honorent l'engagement qu'ils ont pris de réduire la dette et que les institutions financières internationales accroissent leur soutien aux pays en développement. La Chine continuera quant à elle de s'acquitter de ses engagements en matière de réduction et d'allègement de la dette ; elle a d'ores et déjà annoncé une aide de 60 milliards de dollars aux pays d'Afrique lors du Sommet de Beijing du Forum sur la coopération sino-africaine, en 2018.

42. L'inclusion financière revêt une importance critique pour la réalisation des objectifs de développement durable. La communauté internationale doit s'employer en priorité à aider les pays en développement à continuer de renforcer leurs capacités et à améliorer l'accès aux services financiers. La Chine a à cœur de développer un système financier inclusif « à la chinoise » en vue de promouvoir un développement de qualité et elle est prête à renforcer sa coopération avec tous les pays.

43. Les flux financiers illicites menacent directement la sécurité politique et économique mondiale. De 2014 à août 2019, la Chine a ainsi recouvré 14 935 milliards de yuan dans le cadre d'un projet de lutte contre ces flux. Elle s'attachera à renforcer encore la coopération internationale en la matière.

44. Les pays doivent mettre effectivement en œuvre le Consensus de Monterrey et le Programme d'action d'Addis-Abeba. Il convient que les pays développés honorent leurs engagements au titre de l'APD et aident les pays en développement sur un certain nombre de plans (capitaux, technologie, renforcement des capacités, allègement de la dette et liberté des marchés). La Chine, qui a déjà créé le fonds Chine-ONU pour la paix et le développement et le Fonds d'aide à la coopération Sud-Sud, continuera de promouvoir activement la coopération internationale afin qu'un plus grand nombre de ressources puisse être mobilisé pour le développement des pays en développement.

45. **M. Bhandari** (Népal) estime que des facteurs comme l'intensification des tensions commerciales, la poussée de l'unilatéralisme et les fluctuations des cours des produits de base ne font que grever davantage les perspectives de développement des pays en développement, en particulier les pays les moins

avancés. Le multilatéralisme et une gouvernance économique internationale inclusive sont d'une importance critique pour la stabilité financière et pour une bonne santé macroéconomique, lesquelles sont à leur tour fondamentales pour la réalisation du développement durable. Le creusement des déficits commerciaux est une réalité pour bon nombre des pays les moins avancés, qui semblent voir s'éloigner la possibilité d'atteindre la cible 17.11 des objectifs de développement durable. Ces pays doivent bénéficier de concessions commerciales spécifiques pour sortir définitivement et sans heurt de cette catégorie. Ceux d'entre eux qui sont dépourvus de littoral ou font partie des petits États insulaires connaissent des difficultés encore plus grandes. Les désavantages géographiques, conjugués aux contraintes structurelles, ont fait monter le coût du développement, et il est dans l'intérêt de tous les membres de l'OMC de conclure au plus tôt le Cycle de négociations de Doha pour le développement.

46. L'architecture monétaire et financière internationale n'est pas pleinement en phase avec le Programme 2030 et doit devenir plus inclusive, en accroissant la participation des pays en développement. La numérisation croissante des finances doit s'accompagner d'une meilleure aptitude à se servir des outils financiers et numériques et à tirer parti des possibilités offertes par les technologies financières. L'inclusion financière à tous les niveaux est de la plus grande importance. La mise en œuvre efficace du Programme 2030 dépend de la disponibilité des ressources publiques, privées, intérieures et extérieures.

47. Il faut au Népal un montant annuel estimé à environ 18 milliards de dollars pour atteindre les objectifs de développement durable. Investir dans l'infrastructure, les petites et moyennes entreprises, les énergies renouvelables et les technologies propres est une nécessité si l'on veut développer l'économie. Les envois de fonds ont une incidence de taille sur l'économie, mais ne doivent pas être assimilés aux autres flux financiers internationaux. L'APD reste une source critique de capitaux étrangers, et les partenaires de développement doivent pleinement s'acquitter de leurs engagements en la matière, faciliter les échanges et les exportations et également encourager les flux d'investissements et de technologies conformément au Programme d'action d'Addis-Abeba, au Programme 2030, au Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 et au Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024.

48. **M. Malik** (Inde) explique que le ralentissement économique mondial a compromis la capacité qu'ont les pays de mettre en œuvre le Programme 2030. Les

politiques macroéconomiques, notamment dans le domaine du commerce international, de la finance, des produits de base et de la gestion de la dette, ont un rôle critique à jouer pour créer à l'échelle mondiale les conditions propices à la croissance et à la réalisation des objectifs de développement durable. Il est nécessaire de réformer le multilatéralisme dans le système financier international et de mettre en place un système commercial multilatéral réglementé, ouvert, transparent non discriminatoire et inclusif dont l'Organisation mondiale du commerce soit la pierre angulaire et qui repose sur le développement.

49. Les pays doivent pouvoir compter sur des flux d'investissements et des ressources prévisibles pour pouvoir mettre en œuvre leurs priorités de développement. Selon une étude du Fonds monétaire international, les pays en développement doivent faire face à un déficit de financement annuel moyen d'environ 2,6 billions de dollars dans le cadre de leurs investissements en matière de santé, d'éducation, de réseau routier, d'électricité, d'eau et d'assainissement. Des solutions novatrices, telles qu'une participation plus importante du secteur privé et de la société civile, sont nécessaires pour combler ce déficit de financement. Le succès de l'obligation à impact sur le développement émise dans l'État du Rajasthan et placée sous le signe de l'éducation des filles a démontré que le financement mixte pouvait permettre de mobiliser des capitaux privés à l'appui des objectifs.

50. Les envois de fonds sont en passe de devenir la principale source de financement extérieur dans les pays en développement, mais le coût élevé des virements en réduit les avantages. Selon la Banque mondiale, le coût d'envoi moyen d'une somme de 200 dollars était d'environ 7 % au premier trimestre de 2019. Des mesures constructives doivent être prises pour ramener le coût des envois de fonds à 3 % d'ici à 2030, conformément à l'objectif mondial fixé dans le cadre des objectifs de développement durable.

51. Grâce à son modèle de développement sans équivalent, l'Inde est le grand pays dont la croissance économique est la plus rapide au monde. Un certain nombre de réformes structurelles essentielles telles que l'instauration d'une taxe unique sur les produits et services dans tout le pays, ont été mises en œuvre pour renforcer l'économie sur l'ensemble des paramètres macroéconomiques conditionnant une croissance durable. La mise en place du plus grand programme d'inclusion financière du monde a permis, au cours des cinq dernières années, l'ouverture de plus de 370 millions de nouveaux comptes bancaires à l'intention de ménages pauvres, qui ont ainsi pu faire virer directement sur leur compte personnel les

allocations sociales versées par l'État, ce qui a mis fin au gaspillage et à la corruption dont souffrait le système.

52. Il importe de renforcer les travaux du Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale afin de relever le défi que représente la mobilisation des ressources nationales par la fiscalité et c'est pourquoi l'Inde a versé une contribution au fonds d'affectation spéciale du Comité.

53. **M. Ahmed** (Soudan) évoque les nombreux défis que doit relever le système multilatéral mondial, tels que les tensions croissantes entre partenaires commerciaux, l'augmentation du niveau d'endettement et la fréquence croissante des catastrophes naturelles. Ces problèmes pèsent sur les pays en développement en particulier, qu'ils empêchent d'atteindre les objectifs de développement durable.

54. Le commerce international est un moteur de la croissance économique, et contribue à l'élimination de la pauvreté et au développement durable. Un système commercial multilatéral transparent, ouvert, prévisible, inclusif, équitable et non discriminatoire, placé sous l'égide de l'OMC, est une nécessité. Le Soudan voudrait voir les pays en développement bénéficier d'un accès facilité à l'OMC pour réussir plus rapidement leur intégration économique.

55. La question de la dette extérieure est une priorité pour les pays en développement, en particulier les moins avancés d'entre eux. L'endettement entrave les efforts qu'ils font pour connaître un développement durable sur les plans économique et social, réduire la pauvreté et renforcer leur croissance économique. Ils sont préoccupés, en particulier dans la catégorie des pays les moins avancés, par la soutenabilité de la dette. Au Soudan, l'endettement a ralenti le développement humain et limité la capacité du pays de faire un usage optimal de l'APD. Le Soudan demande à la communauté internationale et aux institutions financières internationales d'aider à régler la question de la dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale. D'autres solutions possibles comprennent les initiatives de financement, de restructuration et de gestion de la dette. Les pays développés sont instamment priés de respecter leurs engagements en matière d'APD.

56. Le Soudan aspire à un système économique international qui tienne compte des besoins des pays en développement. Pour cela, il faut des partenariats mondiaux qui favorisent le développement et appuient les programmes nationaux afin qu'il n'y ait aucun laissé pour compte.

57. **M. Rakhmetov** (Kazakhstan) déclare que les pays en développement sans littoral se heurtent tous aux mêmes obstacles sur la voie du développement durable. Comme d'autres pays vulnérables, ils restent en effet en marge du commerce international. Outre les problématiques géographiques, ils se heurtent au problème de coûts de transaction et de transport élevés, d'infrastructures limitées ou de mauvaise qualité, à des contraintes de productivité et à des retards aux frontières dus aux régimes douaniers. À la douzième Conférence ministérielle de l'OMC, qui se tiendra au Kazakhstan en juin 2020, les pays en développement sans littoral auront l'occasion de parler d'une seule voix des problèmes auxquels ils doivent faire face et de veiller à ce que leurs intérêts soient pris en compte dans les politiques commerciales mondiales. Sur fond de prévisions de croissance préoccupantes pour 2019 et 2020, dans le cadre du commerce international, les États membres de l'OMC se doivent de présenter des propositions concrètes et pragmatiques pendant les délibérations de la Conférence.

58. Depuis son indépendance, le Kazakhstan a mis en œuvre des réformes économiques systémiques et structurelles, dont une privatisation à grande échelle. Le libre développement de l'entrepreneuriat a contribué au bien-être des citoyens. Au milieu des années 2000, le Kazakhstan était l'un des pays du monde dont le développement était le plus dynamique. Toutefois, l'économie commence à montrer des signes de vulnérabilité croissante face à l'instabilité du marché mondial des produits de base. Bien que suffisamment résilient pour avoir survécu à la crise financière mondiale de 2007-2009, le pays reste très dépendant du pétrole brut et du gaz naturel, qui représentent 67 % de ses exportations totales. Le Kazakhstan partage les préoccupations d'autres pays en développement tributaires des produits de base, dont les efforts de diversification de l'économie doivent être soutenus par leurs homologues des pays développés dans l'intérêt d'un certain rééquilibrage du système économique international et de la réalisation du Programme 2030.

59. Le développement durable à l'échelle mondiale passe par un financement inclusif prévisible et stable. À cet égard, il est préoccupant de voir la dette souveraine et les flux financiers illicites continuer d'augmenter. Une meilleure coordination s'impose dans la lutte collective menée contre les flux de trésorerie illicites aux niveaux national, régional et international. L'effort de développement des pays en développement continuera de pâtir de l'insuffisance des financements tant que ces pays n'auront pas droit à un accès équitable à l'aide financière internationale.

60. **M<sup>me</sup> Ali** (Émirats arabes unis) estime que face à des défis pressants comme les changements climatiques et la multiplication des conflits, des financements supplémentaires et plus stratégiques s'imposent si l'on veut atteindre les objectifs de développement durable. Les Émirats arabes unis privilégient à cet égard l'innovation et la promotion des nouvelles industries, en particulier dans les secteurs de l'énergie et de la technologie, qui sont des conditions sine qua non en vue de l'élimination de la pauvreté. Au niveau national, le Gouvernement s'attache au développement durable du pays et à la protection de l'environnement tout en maintenant un équilibre entre développement économique et social. Il a adopté pour 2019 un budget ambitieux dans des domaines tels que la santé, l'éducation, l'économie du savoir, la cohésion sociale, un système judiciaire fiable et des infrastructures durables.

61. Dans le cadre de leurs partenariats internationaux en matière d'action climatique, les Émirats arabes unis soutiennent près de 30 petits États insulaires en développement grâce au financement de projets portant sur les énergies renouvelables, en utilisant des technologies de pointe pour réduire les risques. Ces partenariats créent des débouchés tout en favorisant la réalisation des objectifs du développement durable. Les secteurs public et privé ont un rôle essentiel à jouer à cet égard. Le fonds Khalifa pour le développement de l'entreprise encourage le développement social et économique en investissant dans les petites et moyennes entreprises de différents secteurs. Le Bureau des exportations d'Abou Dhabi, créé par le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement, offre des solutions de financement aux entreprises qui cherchent à permettre la pénétration de leurs exportations sur le marché mondial.

62. **M<sup>me</sup> Yarosh** (Ukraine) indique que la politique macroéconomique, notamment la politique budgétaire et monétaire, est un outil indispensable à la mise en œuvre du Programme 2030. Une politique macroéconomique efficace favorise la croissance et la flexibilité de l'économie, ce qui permet d'accroître la résilience durant les crises mondiales.

63. Les objectifs de développement durable ne peuvent être réalisés sans accès à des moyens de financement et sans investissements à long terme. Mettre en place des cadres de financement nationaux intégrés, attirer et protéger les investissements étrangers et aligner les mesures incitatives, privées et publiques, sur le programme de développement durable sont également des priorités.

64. Les indicateurs macroéconomiques en Ukraine ont connu une nette amélioration à mesure que l'économie a continué de se redresser. La politique d'austérité budgétaire a permis de contenir les déficits budgétaires et de réduire la dette publique. La croissance a repris, les déficits de la balance courante se sont réduits et les réserves internationales ont augmenté, tandis que la politique d'austérité monétaire a permis de retrouver un taux d'inflation à un chiffre. Soucieux de poursuivre cette progression, le Gouvernement s'attelle maintenant à des réformes nationales d'envergure. Son plan d'action, sur lequel doit s'appuyer la réalisation des objectifs de développement durable, est centré sur la personne et vise à améliorer le climat des affaires et à résoudre les problèmes sociaux dans différents secteurs de la population.

65. **M. Mezang Akamba** (Cameroun) pense que le Programme 2030 est une occasion de réformer le système multilatéral et, grâce à la nouvelle vision qu'il présente pour l'avenir commun, de relever les défis qu'engendrent les inégalités croissantes, les changements climatiques, la dégradation de la diversité biologique et la nécessité de politiques énergétiques vertes. L'ambition du Gouvernement camerounais pour son pays, dont il veut faire, d'ici à 2035, un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité, est conforme au Programme 2030.

66. Des mesures doivent être prises pour remédier aux conditions du système commercial international, qui sont particulièrement injustes pour les pays en développement comme le Cameroun, parce qu'elles sapent la production et l'emploi locaux, réduisent les recettes douanières, augmentent les déficits commerciaux et restreignent l'accès aux ressources nécessaires au financement des programmes de développement. En outre, il convient de renforcer l'OMC et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et d'éliminer les subventions et les obstacles non tarifaires afin que le commerce international soutienne le développement.

67. Afin de se mettre davantage en conformité avec la déclaration politique du Forum politique de haut niveau pour le développement durable convoqué sous les auspices de l'Assemblée générale et de ne faire aucun laissé pour compte, les pays doivent travailler de concert à l'allègement de la dette des pays en développement pour que les ressources ainsi libérées puissent être réaffectées au financement des objectifs de développement durable. Le Cameroun plaide en faveur d'un système financier plus équitable et plus inclusif, et exhorte les pays développés à accroître leur aide publique au développement, conformément au Programme d'action d'Addis-Abeba. Il exhorte

également les États Membres à appuyer le travail du Secrétaire général par des financements suffisants et prévisibles, afin que la réforme visant à repositionner le système des Nations Unies pour le développement puisse progresser.

68. Le Gouvernement camerounais, qui lutte sans relâche contre la corruption et la fraude fiscale, appelle à une coopération internationale accrue dans la lutte contre les flux financiers illicites, qui nuisent à la bonne gouvernance, contribuent à la dégradation de l'environnement, faussent les systèmes de répartition des revenus et renforcent les inégalités. Il est souhaitable que les établissements bancaires et les États Membres apportent leur concours à la restitution des actifs acquis illégalement, qui doivent servir à financer la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

69. **M<sup>me</sup> Mwangi** (Kenya) déclare que le commerce international est un moteur du développement et une source importante de capitaux étrangers. Toutefois, dans un contexte économique international caractérisé par l'imprévisibilité, le système réglementé est menacé, et avec lui, la croissance économique, la prospérité et la diplomatie.

70. L'économie kényane repose en grande partie sur les produits de base agricoles, destinés tant aux marchés locaux qu'aux marchés d'exportation. Sur le plan commercial, le Kenya doit toujours relever de nombreux défis, comme la concurrence des pays producteurs à main-d'œuvre bon marché, la demande contenue, la forte instabilité des cours sur les marchés internationaux, les obstacles non tarifaires et les obstacles techniques au commerce.

71. De nombreux pays en développement, dont le Kenya, comptent sur les emprunts contractés auprès des institutions internationales pour le développement de leurs infrastructures, condition préalable à l'essor du commerce. Le Kenya s'efforce de maintenir sa dette à un niveau gérable conformément à sa loi sur la gestion des finances publiques, mais ne peut le faire que moyennant une certaine prévisibilité des conditions du système international.

72. La mise en œuvre du Programme 2030 est une responsabilité des États qui nécessite d'importantes ressources nationales. En 2017, le Gouvernement kényan, en partenariat avec le secteur privé, a mis en place un programme ambitieux de mobilisation de capitaux par le truchement d'une obligation d'État, la « M-Akiba », et d'une plateforme d'argent mobile, qui permet aux citoyens ordinaires d'investir sur le marché des titres publics. Néanmoins, la mobilisation des ressources intérieures ne saurait se substituer à une APD

transparente et prévisible, qui demeure essentielle à la réalisation des objectifs de développement durable.

73. Le Kenya, qui continue de soutenir les microentreprises et petites et moyennes entreprises, a mis au point un système de financement destiné à permettre à ces entreprises de surmonter des obstacles comme le manque de biens à donner en garantie. Le Kenya met à profit les technologies pour stimuler le développement et accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. En mai 2019, le Gouvernement a mis en place le plan kényan pour l'économie numérique afin de développer les compétences numériques des citoyens dans une société numérisée. Il utilisera la technologie pour accélérer la croissance économique, par exemple en encourageant le commerce électronique et en élargissant l'inclusion financière, notamment à l'aide des services financiers basés sur la téléphonie mobile.

74. Les flux financiers illicites ont de graves conséquences, surtout pour les économies en développement. Les États Membres, en particulier les pays de destination, sont invités à coopérer en vue d'endiguer ces flux et d'obtenir le rapatriement rapide des actifs volés.

75. Pour que le Programme 2030 porte ses fruits, il faut des partenariats multipartites sans exclusive. Il est donc impératif de renforcer la coordination aux niveaux mondial et national pour que le financement du développement soit abordé de façon globale et intégrée, en associant les gouvernements, le secteur privé, les organisations de la société civile et les autres acteurs du développement. Il est nécessaire que le discours sur le financement des objectifs reconnaisse le rôle croissant des partenariats public-privé, des financements mixtes, des obligations vertes, des investissements à impact social et environnemental et d'autres modes de financement novateurs.

76. **M. Tughuyendere** (Namibie) pense que la communauté internationale doit se prémunir contre les tensions commerciales, susceptibles d'avoir des effets négatifs sur les entreprises de la chaîne de valeur. Les mesures économiques unilatérales devraient faire l'objet d'une surveillance multilatérale car elles remettent en cause le principe du système commercial multilatéral réglementé et limitent l'accès des exportations des pays en développement aux marchés mondiaux. La Namibie est favorable à un système commercial multilatéral universel, réglementé, ouvert, transparent, non discriminatoire et équitable, placé sous l'égide de l'OMC, ainsi qu'à une libéralisation des échanges au bénéfice de tous. Le commerce international est un moyen important et viable de

financer le développement, d'enregistrer une croissance économique qui profite à tous et d'éliminer la pauvreté. Même si les pays en développement participent davantage au commerce mondial, nombre d'entre eux sont encore à la traîne, ce qui suscite un mécontentement croissant face à la mondialisation. Dans un contexte de pauvreté croissante, de polarisation des niveaux de revenus et de tensions commerciales, il importe plus que jamais de revenir à l'esprit de la coopération commerciale multilatérale. La Namibie, qui a toujours plaidé en faveur de l'autonomisation des femmes dans le domaine de la paix et de la sécurité à travers le monde, appelle également de ses vœux des politiques commerciales tenant davantage compte des questions de genre.

77. Les petites entreprises qui cherchent à participer au commerce international, notamment dans les pays en développement, se heurtent entre autres à des agissements contraires aux lois de la concurrence. Il leur faut donc un soutien qui leur permette de contrebalancer par une participation efficace l'inégalité des résultats du commerce international. La communauté internationale doit promouvoir la coopération internationale dans l'application du droit de la concurrence.

78. Dans son rapport de juin 2019, le Groupe de haut niveau sur la coopération numérique a proposé que soit nommé un envoyé pour les technologies. Il devrait notamment être le coordonnateur numérique de la numérisation des transactions et des processus commerciaux, en particulier dans les pays en développement. Il conviendrait de procéder régulièrement à des bilans dans le domaine du commerce électronique afin de traiter les obstacles qui s'opposent à la participation des petites et moyennes entreprises au commerce international.

79. Une grande partie des marchandises commercialisées au niveau international est transportée par bateau. Adapter leurs ports pour faire face à l'élévation du niveau de la mer et aux phénomènes météorologiques extrêmes liés aux changements climatiques serait difficile pour les pays en développement, qui ont donc besoin d'un accès plus facile et plus rapide au financement de l'action climatique.

80. **M. Abraheem** (Libye) estime que le commerce international est le principal moteur d'une croissance économique inclusive et que l'objectif de développement durable sera servi par un système commercial multilatéral juste, ouvert et équitable. De nombreux pays en développement dépendent des produits de base et sont donc assujettis à l'instabilité des cours de ces produits. Il convient donc de leur fournir

une assistance pour qu'ils puissent renforcer leurs capacités et diversifier leur secteur productif et leur secteur des services.

81. Le niveau élevé de la dette extérieure a des incidences négatives sur le développement et la stabilité économiques et sur la performance des institutions de l'État, ce qui empêche les pays concernés de parvenir à un développement durable. Les pays en développement doivent donc continuer de recevoir une aide pour pouvoir atteindre leurs objectifs de développement.

82. Malgré les difficultés auxquelles il doit faire face, le Gouvernement libyen a mis en œuvre une série de réformes économiques avec l'aide de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL). Ces réformes permettront d'améliorer les conditions de vie des citoyens et de promouvoir le secteur des services. Toutefois, les attaques récentes dont a fait l'objet Tripoli et une tentative de coup d'État contre le Gouvernement légitime ont remis en cause ces efforts et ont nui à l'économie. En ce qui concerne la mobilisation des ressources nationales, les pays de destination des fonds sortis clandestinement de Libye devraient aider le pays à recouvrer ces fonds afin qu'ils puissent servir à la mise en œuvre du Programme 2030.

83. **M. Talavera** (Pérou) dit que tous les engagements pris doivent faire l'objet d'un suivi et d'un examen efficaces dans le cadre d'un partenariat mondial pour le développement. Le Pérou a prouvé qu'il était possible de transformer un pays en l'espace d'une génération. Grâce à la croissance que connaît son économie, la proportion de Péruviens vivant dans la pauvreté a chuté en vingt ans de la moitié à un cinquième de la population. Bien que le Pérou soit classé dans la tranche supérieure des pays à revenu intermédiaire, sa capacité d'investissement et de redistribution des richesses est limitée par les inégalités et les contraintes structurelles. Il est particulièrement vulnérable à l'atonie de la croissance économique mondiale et aux fluctuations des cours des produits de base.

84. Les mesures unilatérales adoptées dans une logique de court terme et les tensions commerciales entre les principaux acteurs, qui ont des effets induits négatifs sur les pays en développement, ont engendré une stagnation de la valeur des échanges internationaux et un affaiblissement du système commercial multilatéral fondé sur la coopération. Parmi les problèmes courants qui affectent le potentiel de développement des pays et menacent les progrès accomplis figurent les changements climatiques, la fréquence croissante des catastrophes naturelles, l'augmentation des inégalités, les conséquences de l'automatisation, la corruption et la criminalité

transnationale organisée. D'où la nécessité non seulement de renforcer le multilatéralisme et la coopération internationale, mais également d'associer le secteur privé au financement du développement durable en encourageant des politiques de libéralisation de l'économie et du commerce et l'économie verte.

85. Conformément au Programme d'action d'Addis-Abeba, le Gouvernement péruvien a pris des mesures pour accroître l'investissement public et privé. Dans le cadre d'une démarche participative et inclusive associant les secteurs public et privé, deux plans nationaux ont été élaborés pour traiter les problèmes de développement axés respectivement sur la compétitivité et la productivité et sur les infrastructures. Prévoyant des mesures destinées à favoriser la croissance à moyen et à long terme, ils ont été conçus pour combler les principales lacunes en matière de développement économique et social. La politique nationale de développement vise essentiellement à assurer aux Péruviens les services d'éducation et de santé et les infrastructures dont ils ont besoin pour soutenir la concurrence sur un pied d'égalité sur les marchés mondiaux.

86. La productivité et la compétitivité de l'économie péruvienne dépendent également de sa transition vers le secteur formel. Un développement axé sur l'être humain passe par des emplois décents, lesquels permettent à leur tour d'élargir l'assiette fiscale, et de disposer de plus de ressources pour financer le développement et réduire les inégalités. L'inclusion financière et les paiements numérisés contribuent également à la réalisation des objectifs de développement. Le Pérou poursuit à cet égard sa stratégie d'inclusion financière, et met actuellement en place une plateforme en ligne pour le paiement des taxes dues à différentes entités gouvernementales.

87. **M<sup>me</sup> Elenguebawy** (Égypte) explique que son gouvernement a instauré de nombreuses réformes économiques visant à autonomiser les femmes et les jeunes, à promouvoir l'investissement du secteur privé et à combattre la corruption. Le but visé est de constituer une économie de marché compétitive, diversifiée et fondée sur la connaissance capable de s'adapter aux fluctuations mondiales et de créer des emplois décents. Toutefois, l'augmentation de la dette publique entrave le développement et la croissance. Le pays a également de gros problèmes à maintenir un endettement tolérable.

88. La technologie et l'investissement sont les grands moteurs d'une croissance économique mondiale inclusive. Il est donc essentiel, d'une part, de réduire la fracture numérique entre pays développés et pays en développement et, d'autre part, d'amener les institutions

financières internationales à accroître leur soutien aux projets d'infrastructure de qualité qui permettront d'attirer les investissements du secteur privé. Renforcer l'intégration commerciale permettra en outre de promouvoir la croissance économique et d'apporter une réponse sur les plans du travail décent, de la sécurité alimentaire et de l'égalité des sexes. À cet égard, l'entrée en vigueur de l'Accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine représente un jalon historique dans le sens de la libéralisation du commerce.

89. Les jeunes constituant la majorité de la population, en Afrique, le continent doit investir davantage dans le capital humain en renforçant ses capacités et l'accent mis sur la science, la technologie et l'innovation. Les programmes mis en œuvre par l'Égypte et les autres États d'Afrique à cet égard visent avant tout à améliorer les moyens d'existence de la population, en fonction des différentes priorités locales. En novembre 2019, l'Égypte convie à une conférence sur la promotion de l'investissement en Afrique les chefs d'État, représentants du milieu des affaires et investisseurs, qui s'emploieront à améliorer les perspectives d'avenir des peuples d'Afrique dans le cadre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

90. **M. Cadena Duarte** (Équateur) déclare que le commerce et les mécanismes d'intégration économique ont permis de générer une croissance économique bénéfique à tous et de réduire la pauvreté. L'Équateur est favorable à un système commercial multilatéral universel, réglementé, ouvert, transparent, prévisible, inclusif, non discriminatoire et équitable, placé sous l'égide de l'OMC. Or, les tensions commerciales croissantes se répercutent, directement ou indirectement, sur ce système en en réduisant le rôle essentiel dans le financement du développement durable. Il est impératif de rénover les systèmes financiers nationaux et mondiaux afin d'en renforcer la cohérence avec le Programme 2030. La délégation équatorienne est favorable à ce que les investisseurs internationaux soient incités à adopter des horizons à plus long terme et à ce que la communauté internationale œuvre à l'élaboration de lignes directrices en ce sens.

91. Face à l'aggravation de l'endettement extérieur de nombreux pays en développement, l'objectif de soutenabilité à long terme impose une restructuration efficace de la dette, qui doit être négociée de bonne foi. À cet égard, une assistance technique accompagnée de financements ciblés et coordonnée par un mécanisme mondial doit être fournie si l'on veut obtenir des données plus transparentes sur la dette en vue

d'améliorer son administration et l'élaboration des politiques.

92. La dépendance d'un pays à l'égard des produits de base le rend plus vulnérable aux crises économiques liées aux fluctuations des cours. Il est fondamental de pouvoir disposer d'une assistance technique, notamment de financements ciblés, afin de favoriser une diversification économique par les investissements voulus et d'améliorer les structures et les capacités de production, notamment sur le plan de la résilience.

93. L'accès lacunaire des États aux technologies financières a pour effet d'en limiter les avantages potentiels. Si nous voulons vraiment ne faire aucun laissé pour compte, nous devons mettre au centre de nos préoccupations la mise à disposition de ces technologies et leur pénétration.

94. Les flux financiers illicites engendrés par la fraude fiscale et les activités criminelles portent atteinte au droit au développement. Il est indispensable de recouvrer ces ressources pour pouvoir les consacrer au développement. L'Équateur renouvelle son engagement en faveur de l'investissement social, en particulier l'éducation, la santé, le logement, et les systèmes de protection sociale, qui sont des outils efficaces pour assurer la viabilité économique du pays et un avenir prospère à toute sa population.

95. **M. Kvalheim** (Norvège) souligne que face à l'absence particulièrement préoccupante de progrès du financement du développement, la solution passe nécessairement par une plus grande mobilisation et une utilisation plus efficace des ressources aux niveaux national et international. La coopération mondiale doit s'intensifier dans les sept domaines d'intervention du Programme d'action d'Addis-Abeba. Face aux pressions dont fait l'objet le multilatéralisme, c'est l'occasion de moderniser le système économique et financier mondial.

96. La Norvège est attachée à la lutte contre les flux financiers illicites, symboles de l'injustice que subissent invariablement ceux qui ont le moins de ressources. Mettre un terme à ces flux permettra d'atteindre les objectifs financiers. Une coopération internationale plus étroite s'impose aux fins des enquêtes sur la criminalité financière, et il faut encourager une plus grande transparence et l'échange automatique des informations concernant les activités économiques liées à la fiscalité et le système du dépositaire.

97. La mobilisation des ressources financières passe également par une amélioration du système d'imposition, et donc par l'adoption de mesures telles, par exemple, que la refonte des institutions et des réglementations

internationales, et une répartition plus équitable des droits et dispositifs d'imposition, afin d'encourager l'ouverture et de pénaliser la dissimulation.

98. Le nombre croissant des pays menacés ou touchés par le surendettement remet en question les efforts de financement du développement durable. Il convient de suivre des pratiques d'emprunt et de prêt responsables et de trouver des solutions systémiques universelles pour faire face aux crises récurrentes de la dette.

99. Aucun pays n'a les moyens de n'utiliser qu'une partie de son capital humain. L'égalité des sexes n'est pas seulement une importante question de droits de l'homme, c'est aussi une question économique. La participation des femmes est une condition sine qua non, et un facteur déterminant de la croissance économique.

100. **M. Blair** (Antigua-et-Barbuda) fait observer que les mesures protectionnistes et les réflexes de repli sur soi sont une menace pour l'économie mondiale, dont ceux qui pâtissent le plus sont les pays les plus vulnérables. Durant la crise économique mondiale, l'économie d'Antigua-et-Barbuda a enregistré, en raison des chocs extérieurs, un recul de 25 %, et ce chiffre ne comprend même pas les pertes dues aux effets néfastes des changements climatiques.

101. Il faut faire davantage pour protéger les États les plus vulnérables, qui ont vu augmenter leur ratio de solvabilité. Quarante pour cent des recettes publiques d'Antigua-et-Barbuda vont au service de la dette, soit un montant bien supérieur à ceux que recommandent les banques multilatérales. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes est à l'origine d'une initiative visant à aider les petits États très endettés, qui consiste en un allègement de la dette en contrepartie de l'adoption de mesures d'adaptation aux changements climatiques. Une phase pilote de l'initiative sera expérimentée à Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines et Antigua-et-Barbuda. Une initiative s'impose en faveur des petits États, sur le modèle de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, si la communauté internationale veut pouvoir honorer les engagements qu'elle a pris au titre du Programme 2030.

102. Le retrait progressif des services permettant les opérations par correspondants bancaires risque d'exclure les petits États insulaires en développement du système de paiement international. L'accès à ces opérations constitue un bien public mondial, un droit fondamental de la personne dont doivent disposer tous les pays. Dans son rapport sur le système financier international et le développement (A/74/168), le Secrétaire général a noté que, globalement, depuis 2011, les relations de correspondant bancaire ont reculé de

20 %. Dans la Communauté des Caraïbes, toutefois, certains pays sont totalement dépourvus de relations de correspondant bancaire. Plusieurs gouvernements ont organisé, conjointement avec la Chambre de commerce internationale, une réunion de haut niveau sur la question pendant la semaine de réunions de haut niveau de l'Assemblée générale. Le Gouvernement antiguais et barbudien continuera de réclamer que la pratique du désengagement face aux risques soit examinée au plus haut niveau à l'intérieur du système des Nations Unies, et que l'on envisage la convocation d'une réunion de haut niveau des États Membres et autres parties prenantes.

103. L'APD n'a cessé de diminuer. S'il faut féliciter les pays qui s'acquittent de leurs engagements, les autres sont invités à s'engager de nouveau à soutenir les pays en développement et à ne pas se fonder sur des diagnostics dépassés lorsqu'ils envisagent de fournir une aide. Les critères artificiels qui valent à certains États d'être classés dans les pays à revenu intermédiaire ou à revenu élevé privent de nombreux pays d'une aide au développement ayant pour eux une grande importance. Ainsi, Antigua-et-Barbuda, qui connaît des difficultés financières en raison des phénomènes climatiques, ne peut pas recevoir d'aide à cause de son statut de pays à revenu élevé. L'indice de vulnérabilité économique devrait être envisagé comme une option possible dans l'optique d'une nouvelle forme de mesure.

104. **M. Soriano Mena** (El Salvador) fait observer que les questions de politique macroéconomique, qui sont au cœur de l'action du Comité, constituent un domaine dans lequel il convient de renforcer le rôle de l'Assemblée générale. Le programme de financement du développement, qui fait partie intégrante du Programme 2030, appuie la mise en œuvre de politiques destinées à mobiliser davantage de ressources, et notamment à créer de nouveaux flux financiers, prévisibles et stables.

105. Il est nécessaire de créer les conditions propices à la mise en œuvre du Programme 2030 en continuant d'améliorer les mécanismes de réglementation et de surveillance du système financier international. Pour assurer la croissance économique nécessaire au développement durable, il ne suffit pas de mobiliser les ressources intérieures. Il faut également promouvoir la justice et les mécanismes d'inclusion sociale, afin d'éliminer la pauvreté.

106. Il conviendrait, en vue de définir des critères précis d'affectation de l'APD, d'utiliser des méthodes multidimensionnelles de mesure du développement. À cet égard, les actionnaires des banques multilatérales de développement et les autres parties prenantes sont invités

à mettre au point des mécanismes de mesure et de classification séquentielles, échelonnées, progressives et adaptées. Il convient également d'examiner ce qui peut être fait pour que l'assistance fournie tienne mieux compte des possibilités et des difficultés qu'engendre la situation singulière des pays en développement, notamment ceux qui sont classés dans les pays à revenu intermédiaire.

107. La dette pose un grave problème aux pays en développement, qu'elle empêche de mobiliser efficacement des ressources pour mettre en œuvre le Programme 2030. Les institutions financières internationales devraient tenir compte des effets de la dette quand elles élaborent leurs plans de financement.

108. Les fluctuations et l'instabilité des produits de base ont des répercussions négatives sur les pays dont l'économie dépend largement de ces produits. L'ONU doit examiner de concert avec ces pays comment ils peuvent diversifier leur économie et concentrer leurs efforts sur des produits à plus forte valeur ajoutée.

109. **M. Paraiso** (Niger) note qu'il ne sera pas possible de mobiliser les milliards de dollars nécessaires au financement du Programme 2030 dans le cadre du système actuel des marchés financiers, et qu'il faudra trouver de nouvelles méthodes de mobilisation des ressources. C'est au premier chef aux États qu'il incombe de mobiliser les ressources nécessaires à leur développement et c'est pourquoi le Niger met en œuvre son programme de réforme de la gestion des finances publiques visant à moderniser les régies financières. Le Niger a plus que doublé le montant des ressources financières internes mobilisées entre 2010 et 2018 et allouées aux secteurs et programmes sociaux visant à soutenir les populations vulnérables. Malheureusement, l'ambition du Gouvernement d'investir dans les infrastructures et dans le développement du capital humain est contrariée par la part notable du budget qu'il doit consacrer aux dépenses de sécurité.

110. Il faut lutter contre les flux financiers illicites, qui privent les pays des ressources dont ils ont tant besoin pour leur développement durable, notamment par la création, sous l'égide des Nations Unies, d'un cadre multilatéral formel de coopération en matière fiscale. À cet égard, le Niger a mis en place des cadres réglementaires et institutionnels et adopté les instruments internationaux et régionaux portant sur la lutte contre ces flux illicites. En 2004, il s'est doté d'une Cellule nationale de traitement des informations financières en vue de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, de concert avec les autres acteurs nationaux spécialisés dans les mouvements de capitaux.

111. Les pays en développement doivent faire face au problème de la faible mobilisation des ressources internes et à la rareté des ressources extérieures concessionnelles. Conformément aux engagements pris en accord avec ses partenaires techniques et financiers, en particulier les institutions de Bretton Woods, le Niger met en œuvre une stratégie de gestion de l'endettement public pour la période 2019-2021 et a adopté une loi encourageant les partenariats public-privé. Pour soutenir la viabilité de la dette, il est indispensable d'obtenir des créanciers un assouplissement des conditions de prêt en faveur des pays à faible revenu. Quant aux emprunteurs, ils doivent veiller à sélectionner rigoureusement les investissements publics rentables et à fort impact sur l'économie et à rationaliser les dépenses publiques.

112. **M. Dieng** (Sénégal) déclare que le commerce international doit être le catalyseur d'un développement équitable et durable, d'où l'importance que revêt un système commercial multilatéral ouvert, réglementé, transparent et non discriminatoire. Les inégalités à l'intérieur des pays et entre eux s'intensifient. Les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement sont les plus affectés par les conséquences des désastres environnementaux sans précédent qu'entraînent les modes de production et de consommation alors que la gouvernance économique et financière mondiale ne parvient pas à contribuer à l'objectif de ne laisser personne de côté. Les changements brusques et drastiques des prix des produits de base et l'escalade des tensions commerciales nuisent à l'intégration des pays les moins avancés dans le marché mondial. La part qu'ont ces pays dans les exportations de biens et de services s'est réduite entre 2013 et 2016 et est restée bien en deçà de l'objectif des 2 % fixé dans le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 et dans la cible 17.11 des objectifs de développement durable.

113. En conséquence, une action urgente s'impose en vue de mobiliser, à travers la mise en œuvre du Programme d'action d'Addis-Abeba, les ressources nécessaires à la réalisation du développement durable. Il faut renforcer la coopération internationale au service du développement et les pays développés doivent respecter leurs engagements en matière d'APD. Parallèlement, il est primordial de renforcer la mobilisation des ressources nationales, par le biais de la fiscalité, de la lutte contre les flux financiers illicites et de la promotion des investissements privés, pour pouvoir réaliser les objectifs de développement durable.

114. Il convient de faire une priorité de la viabilisation de la dette, notamment au moyen de politiques de

financement, d'allégement, de restructuration et de gestion appropriée de la dette des pays en développement. Par ailleurs, il faut s'attaquer au règlement des problèmes systémiques liés à l'instabilité économique et financière mondiale, ne pas exagérer le risque de l'investissement en Afrique et rémunérer les matières premières à leur juste prix. Une réforme du système fiscal international est également nécessaire, de même qu'une action plus ferme de lutte contre les flux financiers illicites.

115. **M. Bokoum** (Burkina Faso) déclare que l'activité économique de son pays reste résiliente face à la montée des tensions sécuritaires et sociales. Le Gouvernement a consenti des efforts pour se donner la marge de manœuvre budgétaire nécessaire à la poursuite des progrès dans les domaines de développement prioritaires, mais souhaite vivement un appui supplémentaire de la part de la communauté internationale pour faire face à ses besoins de sécurité et de développement. Pour satisfaire au critère de convergence de l'Union économique et monétaire ouest-africaine concernant le déficit budgétaire, fixé à 3 % du PIB en 2019, le Burkina Faso a élargi son assiette fiscale, amélioré son administration fiscale et rationalisé ses dépenses. Les réformes de la gestion des finances publiques avancent et le renforcement de la coordination entre les institutions concernées pourrait conduire à des progrès supplémentaires. La stratégie de gestion de la dette du pays à moyen terme vise à maintenir le risque de surendettement à un niveau modéré par une réorientation impliquant une réduction des emprunts nationaux et régionaux au profit de sources externes à faible coût et à des conditions de faveur pour les deux prochaines années.

116. Le dynamisme du secteur microfinancier du pays, qui a constitué le principal vecteur de l'amélioration de l'inclusion financière, mise sur l'utilisation accrue des technologies de l'information et des communications pour atteindre les zones rurales les plus reculées du pays. Le secteur financier et la financiarisation progressent de façon régulière, et deux nouveaux établissements bancaires ont été créés en 2018.

117. La participation du pays au commerce international passe par une infrastructure de qualité et un meilleur accès à l'énergie. À cette fin, un programme sectoriel des transports, s'accompagnant d'investissements aux niveaux sous-régional et régional, a été mis en place. D'autre part, le Groupe de cinq pays du Sahel a adopté l'initiative « Desert to power », lancée sous la houlette de la Banque africaine de développement. Un mécanisme d'ajustement automatique des prix des carburants a été mis en œuvre et des filets de protection sociale ont été établis en parallèle pour les groupes les plus vulnérables.

Sur le plan de l'intégration régionale et continentale, la mise en œuvre de l'Accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine, accompagné d'un renforcement des capacités productives, pourrait conduire à un accroissement des échanges intra-africains. Il faut renforcer la collaboration entre États, avec l'accompagnement des institutions financières internationales, pour lutter contre l'évasion et la fraude fiscales, dans le cadre de la mobilisation des ressources en vue de la réalisation du Programme 2030.

118. **M<sup>gr</sup> Hansen** (Observateur du Saint-Siège), faisant référence à la place de plus en plus grande prise par l'unilatéralisme, souligne l'injustice des systèmes économiques et financiers qui favorisent les partenaires commerciaux les plus forts au détriment des parties les plus faibles et l'entrave qu'ils constituent à la coopération commerciale multilatérale. Des efforts doivent être faits pour promouvoir des échanges commerciaux mutuellement bénéfiques qui unissent les peuples, permettent une prospérité partagée, et favorisent la compréhension mutuelle et une meilleure coopération. Si chaque pays est responsable au premier chef de son propre développement économique et social, un climat économique international porteur et favorable est déterminant pour la réalisation du bien commun.

119. Comme l'a dit le pape François dans son encyclique *Laudato Si'*, nous avons impérieusement besoin que la politique et l'économie, en dialogue, se mettent résolument au service de la vie, spécialement de la vie humaine. Ceux qui participent à ce franc dialogue doivent maintenant se pencher sérieusement et honnêtement sur les incidences qu'ont les politiques macroéconomiques sur les plus pauvres et ceux qui sont en marge de l'activité économique. Faute de tenir compte de la manière dont les politiques affectent ces personnes, on a en grande partie provoqué l'aggravation actuelle des inégalités économiques à l'intérieur des pays et entre eux.

120. Les flux financiers illicites portent préjudice aux plus pauvres et à la stabilité des États. Ils encouragent les activités criminelles et portent atteinte à l'état de droit. Non seulement l'absence de justice et d'ordre social engendre des conflits, mais elle entrave également la croissance économique et le développement humain. Les flux financiers illicites détournent des ressources que l'État pourrait consacrer à des postes aussi nécessaires que les services de base, les programmes de réduction de la pauvreté et l'amélioration des infrastructures.

121. **M<sup>me</sup> Staworzynska** (Organisation internationale du Travail) déclare que la réalisation de l'objectif de développement durable n° 8 reste hypothétique, compte

tenu de la lenteur des progrès enregistrés en ce qui concerne de nombreux indicateurs. À l'échelle mondiale, les progrès accomplis récemment dans la réduction des taux de chômage ne se sont pas traduits par une amélioration de la qualité de l'emploi. La majorité des personnes occupant un emploi ignorent la sécurité économique, le bien-être matériel et l'égalité des chances, et beaucoup ne peuvent trouver d'emploi dans le secteur formel. De plus, la probabilité de trouver un emploi reste beaucoup plus faible chez les jeunes et le taux d'activité des femmes reste nettement inférieur à celui des hommes. Aucun progrès significatif n'a été enregistré depuis 2017 en ce qui concerne la proportion des entreprises du secteur formel détenues en tout ou en partie par des femmes, qui se maintient à un tiers.

122. À ces préoccupations concernant le marché de l'emploi vient s'ajouter le facteur aggravant que représente la transformation du monde du travail occasionnée par l'innovation technologique, l'évolution démographique, les changements climatiques et la mondialisation. À la 108<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail, tenue en juin 2019, plus de 6 000 délégués, représentants de gouvernements, employeurs et travailleurs ont adopté la Déclaration du centenaire de l'Organisation internationale du Travail pour l'avenir du travail dans laquelle ils ont appelé à une « approche de l'avenir du travail centrée sur l'humain ». L'Assemblée générale, dans sa résolution 73/142, s'est félicitée de l'adoption de la Déclaration.

123. Pour faire face aux problèmes posés par la lenteur de la croissance, l'incertitude économique et l'évolution du monde du travail, les politiques macroéconomiques doivent viser à inciter par des mesures fiscales l'investissement dans les capacités humaines, les institutions du travail, le plein emploi productif et le travail décent. Des secteurs stratégiques clefs tels que l'économie des services à la personne, l'économie verte et l'économie numérique offrent d'importants débouchés à condition d'être soutenus par des investissements suffisants. Le dialogue social, les systèmes de protection sociale, l'apprentissage tout au long de la vie et l'égalité des chances sont également déterminants pour une croissance inclusive.

*La séance est levée à 17 h 30.*